



دائما أقرب

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ *32* /2025

Annaba le, 19/01/2025

A

Monsieur : Oulabbas Mohamed Amine  
Cité Fakharine 3 Maison N°23 Annaba

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation 40 Logts Mhaffer

Bon de commande N° : 355 du 28/10/2024, ODS N° : 348/2024 du 28/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous a été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 17/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 20/10/24, et après une visite de vérification effectuée en dates du 19 janvier ; il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevé et ce malgré l'écoulement du délai contractuel , aussi les moyens humains et matériels déployé pour la réalisation de ce projet ne sont pas en adéquation à vos engagements dans le cahier des charges.

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;

Un délai de 08 jours vous ai accordés pour la réception du chantier et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



2025 01 21

Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad